

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

OFFICIAL LANGUAGES

LANGUES OFFICIELLES

Chair:

The Honourable RENÉ CORMIER

Président :

L'honorable RENÉ CORMIER

Monday, December 3, 2018

Le lundi 3 décembre 2018

Issue No. 34

Fascicule n° 34

Fortieth meeting:

Examine and report on Canadians'
views about modernizing the
Official Languages Act

Quarantième réunion :

Examiner, pour en faire rapport, la perspective
des Canadiens au sujet d'une modernisation de
la Loi sur les langues officielles

and

et

Twenty-first meeting:

Study on the application of the Official Languages Act
and of the regulations and directives made under it,
within those institutions subject to the Act

Vingt et unième réunion :

Étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles
ainsi que des règlements et instructions en découlant,
au sein des institutions assujetties à la loi

APPEARING:

The Honourable Mélanie Joly, P.C., M.P., Minister of
Tourism, Official Languages and La Francophonie

COMPARAÎT :

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée, ministre du
Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable René Cormier, *Chair*

The Honourable Rose-May Poirier, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Day (or Mercer) Gagné	McIntyre Mégie Moncion
* Harder, P.C. (or Bellemare) (or Mitchell) Jaffer Maltais	Smith * Smith (or Martin) * Woo (or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017 and November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator McIntyre was added to the membership (*November 26, 2018*).

The Honourable Senator Gagné was added to the membership (*November 26, 2018*).

The Honourable Senator Smith was added to the membership (*November 26, 2018*).

The Honourable Senator Maltais was added to the membership (*November 26, 2018*).

The Honourable Senator Moncion was added to the membership (*November 26, 2018*).

The Honourable Senator Cormier was added to the membership (*November 26, 2018*).

The Honourable Senator Jaffer was added to the membership (*November 26, 2018*).

The Honourable Senator Mégie was added to the membership (*November 26, 2018*).

The Honourable Senator Poirier was added to the membership (*November 26, 2018*).

The Honourable Senator Cormier was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 25, 2018*).

The Honourable Senator Gagné was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 25, 2018*).

The Honourable Senator Mégie was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 25, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Président : L'honorable René Cormier

Vice-présidente : L'honorable Rose-May Poirier

et

Les honorables sénateurs :

* Day (ou Mercer) Gagné	McIntyre Mégie Moncion
* Harder, C.P. (ou Bellemare) (ou Mitchell) Jaffer Maltais	Smith * Smith (ou Martin) * Woo (ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur McIntyre a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 26 novembre 2018*).

L'honorable sénatrice Gagné a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 26 novembre 2018*).

L'honorable sénateur Smith a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 26 novembre 2018*).

L'honorable sénateur Maltais a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 26 novembre 2018*).

L'honorable sénatrice Moncion a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 26 novembre 2018*).

L'honorable sénateur Cormier a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 26 novembre 2018*).

L'honorable sénatrice Jaffer a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 26 novembre 2018*).

L'honorable sénatrice Mégie a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 26 novembre 2018*).

L'honorable sénatrice Poirier a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 26 novembre 2018*).

L'honorable sénateur Cormier a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 25 novembre 2018*).

L'honorable sénatrice Gagné a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 25 novembre 2018*).

L'honorable sénatrice Mégie a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 25 novembre 2018*).

The Honourable Senator Moncion was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 25, 2018*).

The Honourable Senator Smith was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 25, 2018*).

The Honourable Senator Jaffer was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 25, 2018*).

The Honourable Senator McIntyre was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 25, 2018*).

The Honourable Senator Maltais was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 25, 2018*).

The Honourable Senator Poirier was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 25, 2018*).

The Honourable Senator Poirier replaced the Honourable Senator Mockler (*November 20, 2018*).

L'honorable sénatrice Moncion a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 25 novembre 2018*).

L'honorable sénateur Smith a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 25 novembre 2018*).

L'honorable sénatrice Jaffer a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 25 novembre 2018*).

L'honorable sénateur McIntyre a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 25 novembre 2018*).

L'honorable sénateur Maltais a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 25 novembre 2018*).

L'honorable sénatrice Poirier a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 25 novembre 2018*).

L'honorable sénatrice Poirier a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 20 novembre 2018*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, December 3, 2018
(71)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met in camera this day at 4:08 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), in room 257, East Block, the chair, the Honourable René Cormier, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cormier, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier and Smith (8).

Other senator present: The Honourable Senator Miville-Dechéne (1).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament, and Stéphanie Pépin, Legislative Clerk, Committees Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2016, the committee continued its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 6, 2017, the committee continued to examine and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 12.*)

The committee considered a draft agenda (future business).

It was agreed:

That the work plan for the period of November to June and the list of potential witnesses for the fifth component of the study on modernizing the Official Languages Act be adopted.

It was agreed:

That the outline of the committee's fourth report be adopted.

At 4:44 p.m., the committee suspended.

At 4:58 p.m., the committee resumed in public.

APPEARING:

The Honourable Mélanie Joly, P.C., M.P., Minister of Tourism, Official Languages and La Francophonie.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 3 décembre 2018
(71)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit à huis clos aujourd'hui, à 16 h 8, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable René Cormier (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cormier, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier et Smith (8).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Miville-Dechéne (1).

Également présentes : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, et Stéphanie Pépin, greffière législative, Direction des comités.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son examen de l'étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 avril 2017, le comité poursuit son examen du projet de rapport, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 12 des délibérations du comité.*)

Le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu :

Que le plan de travail pour la période de novembre à juin et la liste de témoins potentiels du cinquième volet de l'étude sur modernisation de la Loi sur les langues officielles soient adoptés.

Il est convenu :

Que le plan du quatrième rapport du comité soit adopté.

À 16 h 44, la séance est suspendue.

À 16 h 58, la séance publique reprend.

COMPARAÎT :

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée, ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie.

*WITNESSES:**Innovation, Science and Economic Development Canada:*

Guylaine F. Roy, Deputy Minister, Tourism, Official Languages and La Francophonie.

Canadian Heritage:

Denis Racine, Director General, Official Languages Branch;

Yvan Déry, Senior Director, Policy and Research, Official Languages Branch.

Minister of Tourism, Official Languages and La Francophonie made a statement and answered questions.

At 5:53 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:**TÉMOINS :**Innovation, Sciences et Développement économique Canada :*

Guylaine F. Roy, sous-ministre, Tourisme, Langues officielles et la Francophonie.

Patrimoine canadien :

Denis Racine, directeur général, Direction générale des langues officielles;

Yvan Déry, directeur principal, Politiques et recherche, Direction générale des langues officielles.

La ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie fait un exposé, puis répond aux questions.

À 17 h 53, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

François Michaud

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, December 3, 2018

The Standing Senate Committee on Official Languages met in camera this day at 4:08 p.m., to discuss a draft agenda; and, in public, to continue its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act, as well as its study on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act.

Senator René Cormier (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Honourable Senators, we are resuming the meeting in public. My name is René Cormier, I am a senator from New Brunswick, and I have the pleasure of presiding over today's meeting.

The Standing Senate Committee on Official Languages is continuing its study on the modernization of official languages. Today, we are beginning the fifth component of that study, which concerns federal institutions. In addition, the committee is continuing its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act.

We are pleased to welcome the Honourable Mélanie Joly, Minister of Tourism, Official Languages and La Francophonie. She is joined by Guylaine F. Roy, Deputy Minister of Tourism, Official Languages and La Francophonie at Innovation, Science and Economic Development Canada, as well as Denis Racine, Director General, Official Languages Branch at Canadian Heritage, and Yvan Déry, Senior Director, Policy and Research, Official Languages Branch at Canadian Heritage.

Before I give the floor to the minister, I invite the committee members to introduce themselves, starting on my left, with the committee's deputy chair.

Senator Poirier: Welcome. Rose-May Poirier from New Brunswick.

Senator Smith: Good evening. Larry W. Smith from Quebec.

Senator Mégie: Good evening. Marie-Françoise Mégie from Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 3 décembre 2018

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit à huis clos aujourd'hui, à 16 h 8, afin de discuter d'un projet d'ordre du jour, et en séance publique, afin de poursuivre son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, de même que son étude de la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Le sénateur René Cormier (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

Le président : Honorables sénateurs, nous poursuivons la séance en public. Je m'appelle René Cormier, je suis sénateur du Nouveau-Brunswick, et j'ai le plaisir de présider la réunion d'aujourd'hui.

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles poursuit son étude sur la modernisation des langues officielles. Nous entamons aujourd'hui le cinquième volet de cette étude, qui porte sur les institutions fédérales. De plus, le comité poursuit son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant au sein des institutions assujetties à la loi.

Nous avons le plaisir d'accueillir l'honorable Mélanie Joly, ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie. Elle est accompagnée de Mme Guylaine F. Roy, sous-ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie à Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ainsi que de M. Denis Racine, directeur général, Direction générale des langues officielles à Patrimoine canadien, et de M. Yvan Déry, directeur principal, Politiques et recherche, Direction générale des langues officielles de Patrimoine canadien.

Avant de donner la parole à Mme la ministre, j'invite les membres du comité à bien vouloir se présenter, en commençant par ma gauche, avec la vice-présidente du comité.

La sénatrice Poirier : Bienvenue. Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Smith : Bonsoir. Larry W. Smith, du Québec.

La sénatrice Mégie : Bonsoir. Marie-Françoise Mégie, du Québec.

Senator Maltais: Good evening and welcome. Ghislain Maltais from Quebec.

Senator Gagné: Good evening. Raymonde Gagné from Manitoba.

Senator Moncion: Good evening. Lucie Moncion from Ontario.

Senator Miville-Dechêne: Good evening. Julie Miville-Dechêne from Quebec. I am not a member of the committee, but I wanted to attend today's meeting.

Senator McIntyre: Good evening, minister. Paul McIntyre from New Brunswick.

The Chair: Thank you, respected colleagues.

Minister, welcome. The floor is yours, and we will then have a question and answer period with you.

Hon. Mélanie Joly, P.C., M.P., Minister of Tourism, Official Languages and La Francophonie: Members of the committee, thank you for the invitation.

[English]

It's really a pleasure for me to be with you today.

[Translation]

I am happy to see so many familiar faces again. I think this is the third time I have had an opportunity to appear before this committee over the past three years, so I have had the pleasure previously. I am of course appearing this evening as Minister of Tourism, Official Languages and La Francophonie. The Prime Minister has given me a strong mandate for our official languages that enables me to continue to meet our commitments while supporting our francophonie, be it nationally or internationally.

From the outset, I want to recognize the important work being done by this committee in terms of promoting our two official languages. You hear the concerns of many organizations that serve our communities, as well as stakeholders from the official languages community. Your work contributes to our reflection and our work within government, and I want to thank you for it.

[English]

I would like to introduce the members from my department's senior management team who are joining me today. You had the chance to do that already, but Guylaine Roy, my deputy minister, Denis Racine, Yvan Déry and other members of my team are also here.

Le sénateur Maltais : Bonsoir et bienvenue. Ghislain Maltais, du Québec.

La sénatrice Gagné : Bonsoir. Raymonde Gagné, du Manitoba.

La sénatrice Moncion : Bonsoir. Lucie Moncion, de l'Ontario.

La sénatrice Miville-Dechêne : Bonsoir. Julie Miville-Dechêne, du Québec. Je ne suis pas membre du comité, mais je tenais à assister à la réunion d'aujourd'hui.

Le sénateur McIntyre : Bonsoir, madame la ministre. Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Merci, chers collègues.

Madame la ministre, bienvenue parmi nous. La parole est à vous et, ensuite, nous procéderons à une période d'échanges avec vous.

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée, ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie : Chers membres du comité, merci de m'avoir invitée.

[Traduction]

Je suis vraiment très heureuse d'être ici avec vous aujourd'hui.

[Français]

Je suis heureuse de revoir tant de visages familiers. Je pense que c'est la troisième fois que j'ai l'occasion de comparaître devant ce comité depuis les trois dernières années, alors j'ai eu ce plaisir auparavant. Je comparais bien entendu ce soir à titre de ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie. C'est un mandat fort que m'a confié le premier ministre pour nos langues officielles et qui me permet de continuer à respecter nos engagements tout en soutenant notre francophonie, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale.

D'entrée de jeu, je tiens à reconnaître l'important travail que fait ce comité en ce qui a trait à la promotion de nos deux langues officielles. Vous entendez les préoccupations de nombreux organismes qui servent nos communautés, ainsi que les intervenants du milieu des langues officielles. Vos travaux alimentent notre réflexion et notre travail au sein du gouvernement, et je tenais à vous en remercier.

[Traduction]

Même si cela a déjà été fait, j'aimerais prendre le temps de vous présenter les membres de la haute direction de mon ministère qui m'accompagnent aujourd'hui. Il s'agit de Guylaine Roy, ma sous-ministre, Denis Racine, Yvan Déry ainsi que d'autres membres de mon équipe.

[Translation]

Before I talk to you about matters of concern to your committee, I would like to go over an important issue in Ontario, which has not only caught the attention of Franco-Ontarians and parliamentarians, but also of francophones across the country and has resonated beyond our borders. Eighteen days have passed since “Black Thursday,” when the Government of Ontario announced that it was scrapping a project to create a francophone university administered by and for Franco-Ontarians, a promising project that was highly anticipated by the Franco-Ontarian community. We also learned about the Ford government’s decision to scrap the Office of the French Language Services Commissioner, a vital and independent organization that helped ensure the respect of Franco-Ontarians’ language rights.

Franco-Ontarians mobilized quickly and had their voices heard. This weekend, we witnessed a historic moment, when thousands of francophones and francophiles from all over came together and showed their solidarity with Franco-Ontarians.

On behalf of all francophones, I want to thank all those who stood up with Franco-Ontarians to have their rights respected, as that is what this is about. I especially want to commend my fellow members, senators, minority communities from the four corners of the country, but also Quebecers and the anglophone community, who recognized and denounced that injustice.

What should this event mean for us? What should we explore in the wake of the protest? First, we must remember the fact that, when the rights of everyone are respected, the rights of everyone are protected.

As minister in charge of official languages, it was my duty and that of our government to stand with Franco-Ontarians to ensure the respect and the full exercise of their language rights. That is a matter of principle.

[English]

When facing unacceptable situations, we must openly denounce it. It’s a matter of principle and leadership. This is what I did and will always do.

When members of our community see their rights and services removed or diluted, we must stand together arm in arm to denounce it loud and clear. It’s the Canadian thing to do.

[Français]

Avant de m’entretenir avec vous des sujets qui alimentent les travaux du comité, j’aimerais revenir sur un dossier important en Ontario, qui a non seulement retenu l’attention des Franco-Ontariens et des parlementaires, mais aussi celle des francophones d’un bout à l’autre du pays et qui a trouvé des échos au-delà de nos frontières. Dix-huit jours se sont écoulés depuis le « jeudi noir », moment où le gouvernement de l’Ontario annonçait l’abandon du projet de création d’une université francophone administrée par et pour les Franco-Ontariens, un projet porteur et très attendu par la communauté franco-ontarienne. On apprenait aussi la décision du gouvernement Ford d’abolir le Commissariat aux services en français, un organisme vital et indépendant permettant d’assurer le respect des droits linguistiques des Franco-Ontariens.

Rapidement, les Franco-Ontariens se sont mobilisés et ont fait entendre leur voix. Cette fin de semaine, nous vivions un moment historique, un moment où des milliers de francophones et de francophiles de partout se sont rassemblés et ont exprimé leur solidarité envers les Franco-Ontariens.

Au nom de tous les francophones, je tiens à remercier tous ceux qui se sont tenus debout aux côtés des Franco-Ontariens afin de faire respecter leurs droits, car c’est de cela qu’il s’agit. Je salue notamment mes collègues députés, les sénateurs, les communautés minoritaires des quatre coins du pays, mais aussi les Québécois et la communauté anglophone, qui ont su reconnaître et dénoncer cette injustice.

Que devrait signifier cet événement pour nous tous? Que devrions-nous envisager lorsque vient le temps de penser à l’après-manifestation? D’abord, nous devons retenir le fait que, lorsque les droits de chacun sont respectés, ce sont les droits de tous qui sont protégés.

À titre de ministre responsable des Langues officielles, il était de mon devoir et de celui de notre gouvernement de nous tenir debout aux côtés des Franco-Ontariens afin d’assurer le respect et le plein exercice de leurs droits linguistiques. C’est une question de principe.

[Traduction]

Lorsque nous sommes confrontés à des situations inacceptables, nous devons les dénoncer ouvertement. C’est une question de principe et de leadership. C’est ce que j’ai fait dans ce cas-ci, et c’est ce que je ferai toujours.

Lorsque des membres de notre communauté voient leurs droits et leurs services leur être retirés en totalité ou en partie, nous devons nous serrer les coudes pour dénoncer la situation haut et fort. C’est ainsi que les Canadiens réagissent toujours.

It has been a difficult 18 days of uncertainty for Franco-Ontarians, and it has been incredible to see francophones, francophiles and Canadians from across our great country join in the conversation and support the needs and the rights of Franco-Ontarians all across Ontario.

[*Translation*]

I would also like to highlight senators' important contribution to this conversation. More than ever, all the voices matter. Following the Ford government's decision to amend the French Language Services Act, the President of the Assemblée de la francophonie de l'Ontario, Carol Jolin, said it well: The only justification a government can have for amending a piece of legislation on services in French is to strengthen it, and not to weaken it.

As you can see, the official languages issue is very close to my heart. It is a serious issue that I am passionate about and our Prime Minister is passionate about, and it is at the heart of our identity. So I'm happy to be able to discuss with you today the different measures taken by our government concerning official languages since our action plan was announced last March.

Under my mandate, the Prime Minister has asked me to continue the implementation of the Official Languages Action Plan. That plan proposes historic investments valued at \$2.7 billion over five years, with nearly \$500 million in new money.

This is the largest investment for official languages in our history. That is clear evidence of the Trudeau government's commitment to our communities and our two official languages. It is also a reflection of our vision, as we believe in the importance of our linguistic duality. We see it as one of the pillars of the social contract that unites us, and we feel that it cannot be ensured unless it is rooted in the vitality of dynamic communities and spread by millions of people across the country.

How can we do that? By allocating new resources, by developing clear measures to meet official language minority communities' needs while ensuring their vitality and by fostering the promotion of French and English from coast to coast to coast, all with a "by, for and with" communities approach.

That is achieved through significant support starting in early childhood, so that our youth can then be educated in the language of the minority and develop a strong feeling of belonging related to their identity. Of course, that contributes to identity building in our young people. Therefore, I announced in

Tout au long de ces 18 journées d'incertitude difficiles à vivre pour les Franco-Ontariens, il a été formidable de voir des francophones, des francophiles et des Canadiens de partout au pays se joindre au débat afin de répondre aux besoins des francophones de tout l'Ontario et de s'assurer que leurs droits sont respectés.

[*Français*]

Je voudrais aussi souligner la contribution importante des sénateurs dans cette conversation. Plus que jamais, toutes les voix comptent. Suivant la décision du gouvernement Ford de modifier la Loi sur les services en français en Ontario, le président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, Carol Jolin, l'a d'ailleurs bien exprimé : la seule raison pour laquelle un gouvernement peut justifier la modification d'une loi sur les services en français est pour la renforcer, et non pour l'affaiblir.

Comme vous le voyez, le dossier des langues officielles me tient vraiment à cœur. C'est un dossier sérieux, un dossier qui me passionne, qui passionne notre premier ministre et qui est au cœur de notre identité. Je suis donc heureuse de pouvoir échanger aujourd'hui avec vous sur les différentes mesures prises par notre gouvernement en matière de langues officielles, et ce, depuis l'annonce de notre plan d'action en mars dernier.

Dans le cadre du mandat qu'il m'a confié, le premier ministre m'a notamment demandé de poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles. Ce plan propose des investissements historiques d'une valeur de 2,7 milliards de dollars sur une période de cinq ans, dont près de 500 millions de dollars d'argent frais.

Il s'agit de l'investissement en faveur des langues officielles le plus important de notre histoire. C'est là un témoignage clair de l'engagement du gouvernement Trudeau envers nos communautés et nos deux langues officielles. C'est aussi le reflet de notre vision, car nous croyons en l'importance de notre dualité linguistique. Nous croyons qu'elle est l'un des piliers du contrat social qui nous unit, et qu'elle ne peut être assurée que si elle est ancrée dans la vitalité de communautés dynamiques et que si elle est véhiculée par des millions de personnes partout au pays.

Comment y arriver? En attribuant de nouvelles ressources, en articulant des mesures précises afin de répondre aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire, tout en assurant leur vitalité et en favorisant la promotion du français et de l'anglais d'un océan à l'autre, tout cela avec une approche « par, pour et avec » les communautés.

Cela passe par un appui important dès la petite enfance afin que nos jeunes puissent ensuite être éduqués dans la langue de la minorité et développer un fort sentiment d'appartenance par rapport à leur identité. Cela contribue, bien entendu, à la construction identitaire de nos jeunes. C'est ainsi que j'ai

September that we would double the Community Cultural Action Fund, for a total envelope of \$21 million to provide more artistic and cultural activities for our students. We are talking about 4,000 cultural activities that could be provided over the next four years in 1,000 schools in minority settings.

Across the country, I have also been told how important it is to be able to read community news and stories in your own language, as well as to hear your own accent on the radio. That contributes to the sense of linguistic security. Our government also knows that minority community media that play a role in that area are facing significant challenges. That is why I announced, in October, the Community Media Strategic Support Fund in the amount of \$14.5 million over five years, to help those media continue to play a key role for our outlying communities. That also includes a \$4.5-million agreement over five years with the Fédération de la jeunesse canadienne-française that will help provide young people with internships at newspapers in minority francophone and anglophone communities. There is also the support to media announced by our government in the economic update, specifically through a tax credit on subscriptions and one on the workforce.

This fall, my colleague Scott Brison, President of the Treasury Board, and I, revealed the amendments proposed to the Official Languages Regulations, which are related to Part IV of the act. In concrete terms, those changes will make it possible for nearly 1 million Canadians across the country to be better served in the language of their choice by the government. More than 600 offices will be newly designated bilingual, increasing the percentage of federal bilingual points of service from 34 per cent to 40 per cent. The protection of certain offices' bilingual designation is also included in our amendments, and that designation, which used to depend on the proportion of the local population, has been modified.

Early in our mandate, community organizations launched a heartfelt appeal to us when they told us about their lack of resources, and we heard them. We have increased their core funding by 20 per cent. They are important partners, and we will continue to work closely with them, so that the action plan will have concrete and meaningful benefits for their communities.

I am sure you have also heard this complaint. After 10 years of inaction by the Conservatives, and following recent decisions made by Ontario's Conservative government, it was and continues to be more critical than ever to be vigilant and take action for our minority language communities. That is why, in line with our commitment, I was happy to announce two weeks

annoncé, en septembre dernier, que nous allions doubler le Fonds d'action culturelle communautaire, pour une enveloppe totale de 21 millions de dollars destinée à offrir davantage d'activités artistiques et culturelles aux élèves de nos écoles. On parle de 4 000 activités culturelles qui pourront être offertes au cours des quatre prochaines années dans les 1 000 écoles en milieu minoritaire.

Partout au pays, on m'a dit aussi à quel point il est important de pouvoir lire les nouvelles et les histoires des collectivités dans sa langue, ainsi que d'entendre son accent à la radio. Cela contribue au sentiment de sécurité linguistique. Notre gouvernement sait également que les médias communautaires en situation minoritaire qui jouent un rôle en ce sens font face à des défis importants. C'est pourquoi j'ai annoncé, en octobre, le Fonds d'appui stratégique aux médias communautaires, d'une somme de 14,5 millions de dollars sur cinq ans, afin que ces médias puissent continuer à jouer un rôle essentiel pour nos communautés excentrées. Cela inclut aussi une entente d'une valeur de 4,5 millions de dollars sur cinq ans avec la Fédération de la jeunesse canadienne-française qui aidera à offrir des stages à des jeunes dans des journaux au sein de collectivités francophones et anglophones en situation minoritaire. À cela s'ajoute aussi l'appui aux médias annoncé par notre gouvernement dans la mise à jour économique, notamment par le truchement d'un crédit d'impôt sur l'abonnement et d'un crédit sur la main-d'œuvre.

Cet automne, mon collègue Scott Brison, président du Conseil du Trésor, et moi-même, avons révélé les amendements proposés au Règlement sur les langues officielles, qui est lié à la partie IV de la loi. Concrètement, ces changements permettront que, à l'échelle du pays, près d'un million de Canadiens et de Canadiennes soient mieux servis dans la langue de leur choix par leur gouvernement. Plus de 600 bureaux seront nouvellement désignés bilingues, ce qui augmentera le pourcentage de points de services fédéraux bilingues, qui passera de 34 p. 100 à 40 p. 100. La protection de la désignation bilingue de certains bureaux aussi est incluse dans nos modifications, et cette désignation, qui dépendait de la proportion de la population locale, a désormais été modifiée.

Au début de notre mandat, les organismes communautaires nous ont lancé un véritable cri du cœur lorsqu'ils nous ont parlé de leur manque de ressources. Nous les avons entendus. Nous avons bonifié de 20 p. 100 leur financement de base. Ce sont des partenaires importants, et nous allons continuer à travailler en étroite collaboration avec eux pour que le plan d'action ait des retombées concrètes et significatives dans leurs communautés.

C'est une doléance que vous avez aussi entendue, j'en suis certaine. Après 10 ans d'inaction de la part des conservateurs, et à la suite des récentes décisions du gouvernement conservateur de l'Ontario, il était et il est plus que jamais important d'être vigilant et d'agir pour et avec nos communautés linguistiques en situation minoritaire. C'est pourquoi, comme nous nous étions

ago the reinstatement of the Court Challenges Program, which had been scrapped by the previous administration. We are now talking about \$5 million set aside for the defence of language rights and fundamental rights.

We cannot claim to be a bilingual country if communities cannot exist in the official language of their choice on a daily basis. The bilingualism of our population and the strength of our linguistic duality depend on the vitality and sustainability of our minority language communities, and that is what we want to defend and promote.

[*English*]

This is why our action plan sets ambitious targets.

[*Translation*]

We want a strong Canadian francophonie and a Canada where the efforts made by citizens to learn their second official language produce results.

[*English*]

We want to support the unique needs of the English-speaking community in Quebec, particularly those in rural areas. To help achieve this, significant investments are required, and this is exactly what we have announced through our action plan.

[*Translation*]

Mr. Chair, we are preparing to mark the fiftieth anniversary of the Official Languages Act next year, and I have the mandate to begin examining that important piece of legislation in order to modernize it. This is a necessary exercise that will be conducted with rigour.

[*English*]

We will work in synergy with partners from the official languages community and the public as well as with parliamentarians.

[*Translation*]

I want to underline the important consultation work you have done and continue to do for your first two reports on the act's modernization. As I have already said, your work contributes to our reflection and our work. I have read your reports, and I will carefully follow the publication of the complete series of your reports on this issue.

engagés à le faire, j'étais très heureuse d'annoncer, il y a deux semaines, le rétablissement du Programme de contestation judiciaire, qui avait été aboli par l'administration précédente. Il s'agit maintenant d'une somme de 5 millions de dollars qui est destinée à la défense des droits linguistiques et des droits fondamentaux.

On ne peut pas prétendre être un pays bilingue si les communautés ne peuvent pas vivre tous les jours dans la langue officielle de leur choix. Le bilinguisme de notre population et la force de notre dualité linguistique passent par la vitalité et la pérennité de nos communautés linguistiques en situation minoritaire, et c'est ce que nous voulons défendre et promouvoir.

[*Traduction*]

C'est la raison pour laquelle notre plan d'action propose des objectifs aussi ambitieux.

[*Français*]

Nous voulons une francophonie canadienne forte et un Canada où les efforts que font les citoyens pour apprendre leur deuxième langue officielle donnent des résultats.

[*Traduction*]

Nous voulons répondre aux besoins particuliers de la communauté anglophone du Québec, surtout dans les régions rurales. Des investissements considérables sont nécessaires à cette fin, et c'est justement ce que nous avons annoncé dans le cadre de notre plan d'action.

[*Français*]

Monsieur le président, nous nous préparons à souligner, l'an prochain, le 50 anniversaire de la Loi sur les langues officielles, et j'ai reçu le mandat d'entamer l'examen de cette loi importante dans le but de la moderniser. Il s'agit là d'un exercice nécessaire qui sera mené avec rigueur.

[*Traduction*]

Nous travaillerons en synergie avec nos partenaires de la communauté des langues officielles de même qu'avec la population et les parlementaires.

[*Français*]

Je tiens d'ailleurs à souligner ici l'important travail de consultation que vous avez fait et que vous continuez à faire en vue de l'élaboration de vos deux premiers rapports sur la modernisation de la loi. Comme je l'ai déjà dit, vos travaux alimentent notre réflexion et notre travail. J'ai d'ailleurs bien lu vos rapports, et je suivrai attentivement la publication de la série complète de vos rapports sur cette question.

Language rights are part of our Constitution and our Official Languages Act, and we will continue to protect and promote them. Our government has committed to support them, and an important part of that support is the deployment of our action plan. Our government is working diligently on its implementation.

This is about standing together to defend our vision of the country, a country where our francophone community has rights and is entitled to respect. Over the past 151 years, francophone and anglophone communities have coexisted across the country. For nearly 50 years, we have had two official languages that are enshrined in our Constitution and give rise to constitutional rights that are protected and necessary to our country's cohesiveness.

I am now ready to answer your questions.

The Chair: Thank you, minister. We will begin our questions and answers with Senator Poirier.

Senator Poirier: Minister, thank you for being here this evening to answer our questions

At the committee's meeting on October 22, we heard from Ronald Bisson, Director of the Réseau national de formation en justice. I asked him whether he thought that your action plan's funding to improve access to justice was sufficient. After thanking the government for the funding allocated to the network, he answered as follows:

To improve equal access to justice, the funding is clearly inadequate.

He added that the network has completed a very detailed exercise on that issue and that, based on 16 different initiatives, the network would need \$75 million over five years to achieve its objective of providing access to justice across the country.

Minister, can you commit to adequately support access to justice by providing the funding the Réseau national de formation en justice needs?

Ms. Joly: Thank you, Senator Poirier, your question is very relevant. For us, access to justice in our two official languages is very important, and that is why we have set aside \$10 million in our action plan to support it.

We have also increased by 20 per cent the budget of all organizations that are currently involved in official languages, including organizations in the justice sector. So that is definitely good news for those organizations. In addition, we have reinstated the Court Challenges Program, which is necessary to the defence of language rights and had been abolished. Its

Les droits linguistiques sont inscrits dans notre Constitution et dans notre Loi sur les langues officielles, et nous allons encore et toujours les protéger et en faire la promotion. Notre gouvernement s'est engagé à les soutenir, soutien qui passe notamment par le déploiement de notre plan d'action. Notre gouvernement travaille avec diligence à sa mise en œuvre.

Il s'agit de défendre ensemble une vision que nous avons du pays, un pays où, depuis 151 ans, notre communauté francophone a des droits et a droit au respect. Depuis 151 ans, il y a des communautés francophones et anglophones partout au pays qui cohabitent. Depuis près de 50 ans, nous avons deux langues officielles qui sont inscrites dans notre Constitution et qui donnent lieu à des droits constitutionnels qui sont protégés et qui sont nécessaires à la cohésion de notre pays.

Je suis maintenant prête à répondre à vos questions.

Le président : Merci, madame la ministre. Nous allons commencer nos échanges avec la sénatrice Poirier.

La sénatrice Poirier : Merci, madame la ministre, d'être venue ce soir afin de répondre à nos questions.

Lors de la réunion du comité du 22 octobre dernier, nous avons accueilli M. Ronald Bisson, directeur du Réseau national de formation en justice. Je lui ai demandé si le financement accordé pour améliorer l'accès à la justice et prévu dans votre plan d'action était suffisant, selon lui. Après avoir remercié le gouvernement pour le financement accordé au réseau, il a donné la réponse suivante, que je cite :

Le financement est carrément inadéquat pour faire avancer l'égalité d'accès à la justice.

Il a ajouté que le réseau a fait un exercice très détaillé à ce sujet et que, basé sur 16 initiatives différentes, le réseau aurait besoin de 75 millions de dollars sur cinq ans afin d'atteindre son objectif d'offrir l'accès à la justice partout au pays.

Madame la ministre, pouvez-vous vous engager à appuyer adéquatement l'accès à la justice en accordant les moyens financiers nécessaires au Réseau national de formation en justice?

Mme Joly : Merci, sénatrice Poirier, votre question est très pertinente. Pour nous, l'accès à la justice, dans nos deux langues officielles, est très important, et c'est la raison pour laquelle nous avons prévu, dans notre plan d'action, un financement de 10 millions de dollars pour le soutenir.

Nous avons également augmenté de 20 p. 100 le budget de tous les organismes qui œuvrent en ce moment dans le domaine des langues officielles, ce qui inclut les organismes dans le secteur de la justice. C'est donc certainement une bonne nouvelle pour ces organisations. De plus, nous avons rétabli le Programme de contestation judiciaire, programme nécessaire à la défense des

reinstatement has been commended by many groups across the country.

Senator Poirier: As I said, the Réseau national de formation en justice thanked the government for the money received, but it stated that the funding was insufficient. Is your department prepared to commit to responding to its demand and its needs?

Ms. Joly: I would be happy to have good discussions with the network's representatives. The action plan already provides for more funding — \$10 million — in addition to the extra 20 per cent I talked about.

Discussions are currently being held between my department's officials and various groups across the country to determine how to help more groups that may not have been supported in the past. If there are groups involved in access to justice that have never received funding, that is something I am certainly prepared to look into.

Senator Poirier: Thank you.

Senator Gagné: Welcome, Madam Minister. First I would like to thank you and your government for the investments that were announced in the action plan.

I would also like to congratulate you for having set specific intervention targets, which I find very ambitious, to bolster the demography of minority francophone communities and to increase the bilingualism of anglophones outside Quebec.

There is one important activity sector that may have been forgotten in this announcement — and perhaps it will be studied next — and that is the Official Languages in Education Program.

Can you update me as to the negotiations on that program? Correct me if I am mistaken, but I believe I understood that funds for the school boards of minority post-secondary institutions would be frozen. If that is true, it means that funds will have been frozen since 2003, when I was at the University of Saint-Boniface. I must admit that when I heard that that the Government of Ontario would not be funding the Université de l'Ontario français, and knowing that I was quoted more than once on that topic, it made me sick to my stomach. Francophone communities are often used as hostages in negotiations between the provinces and the federal government. All through my career, I have seen these situations where investments are made and then withdrawn, no matter what government is involved.

droits linguistiques qui avait été aboli, et dont le rétablissement a été salué par plusieurs groupes partout au pays.

La sénatrice Poirier : Comme je l'ai dit, le Réseau national de formation en justice a remercié le gouvernement pour le financement reçu, mais il affirme qu'il n'est pas suffisant. Est-ce que votre ministère est prêt à s'engager à répondre à sa demande et à ses besoins?

Mme Joly : Je serai heureuse d'avoir de bonnes discussions avec les représentants du réseau. Le plan d'action prévoit déjà un financement plus important, soit 10 millions, en plus du 20 p. 100 supplémentaire dont j'ai parlé.

Des discussion ont lieu en ce moment entre des fonctionnaires de mon ministère et différents groupes au pays, afin de déterminer comment on peut aider davantage de groupes qui n'avaient peut-être pas été soutenus par le passé. Pour ce qui est de l'accès à la justice, si des groupes n'ont jamais reçu de financement, c'est quelque chose que je suis certainement prête à examiner.

La sénatrice Poirier : Merci.

La sénatrice Gagné : Bienvenue, madame la ministre. D'entrée de jeu, je voudrais vous remercier, vous et votre gouvernement, pour les investissements annoncés dans le cadre du plan d'action.

J'aimerais également vous féliciter d'avoir fixé des cibles d'intervention précises, cibles que je trouve très ambitieuses pour favoriser la démographie des communautés francophones en situation minoritaire et pour faire augmenter le bilinguisme des anglophones à l'extérieur du Québec.

Il reste un secteur d'activité important qui, je crois, a peut-être été laissé pour compte dans le cadre de cette annonce — qui sera peut-être étudié dans un deuxième temps —, et c'est celui du Programme des langues officielles dans l'enseignement.

Pouvez-vous me dire où en sont rendues les négociations au sujet de ce programme? Corrigez-moi si je me trompe, mais je comprends qu'il y aura un gel des fonds destinés aux conseils scolaires des établissements postsecondaires de la minorité. Si c'est le cas, cela veut dire que les fonds sont gelés depuis 2003, moment où j'étais à l'Université de Saint-Boniface. Je dois vous avouer que lorsque j'ai entendu dire que le gouvernement ontarien ne financerait pas l'Université de l'Ontario français, et je sais que j'ai été citée plus d'une fois à ce sujet, ça m'a donné mal au ventre. Les communautés francophones sont souvent utilisées comme otages dans le cadre de négociations entre les provinces et le gouvernement fédéral. Tout au long de ma carrière, j'ai souvent été témoin de ces situations d'investissements et de désinvestissements, peu importe les gouvernements.

Since we began our study on the modernization of the Official Languages Act, witnesses have told us that education is key to the development of communities, from pre-school to post-secondary education. I must say that I find this situation worrying. Can you update us on the status of the negotiations?

Ms. Joly: We are doing several things at the moment. First, regarding early childhood education, for the first time, the Action Plan for Official Languages includes investments in the early childhood sector. But generally speaking, as you know, we have invested millions in early childhood education in federal-provincial agreements, which will favour the integration of the children of exogamous couples as well as those of minority official language communities.

Secondly, in the context of our negotiations, I have begun preliminary discussions with school boards. French-language school boards in particular have requested that federal funds invested by the provinces in their minority language school systems be traced. We decided to accede to the school boards' wishes and include them in our meetings with the provinces so as to obtain better accountability and traceability of funds, it being understood at the same time that the provinces act in good faith. We are negotiating on this issue to improve communication and improve the relationship between the provinces, school boards and the federal government. We are putting a lot of effort into that file at the moment.

In the Action Plan for Official Languages, I announced new investments, in infrastructure, notably. You mentioned the Université de l'Ontario français. I can answer any questions on that matter, but there are most certainly solutions the federal government can provide, given its investments in infrastructure.

Financial assistance will also be granted for teacher training, because all of the ministers of the Canadian francophonie have agreed to make the shortage of teachers a priority. The federal government wants to do its share. That is why funds will be allocated to the provinces in these various categories. Discussions and negotiations are ongoing.

Senator Gagné: The agreement has not yet been signed with the CMEC.

Ms. Joly: The agreement has not yet been signed, but the negotiations are ongoing.

Depuis qu'on a entamé l'étude sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles, des témoins nous ont dit que l'éducation est à la base, du préscolaire au postsecondaire, du développement des communautés. Je dois vous avouer que je trouve cette situation préoccupante. Pouvez-vous nous dire où on en est rendu avec les négociations?

Mme Joly : On mène plusieurs actions en ce moment. Premièrement, en ce qui a trait au préscolaire, pour la première fois, le Plan d'action pour les langues officielles prévoit des investissements en faveur du secteur de la petite enfance. De façon générale, dans les ententes fédérales-provinciales, comme vous le savez, on a investi des millions de dollars en faveur de la petite enfance, ce qui favorisera l'intégration, dans la langue de la minorité, des enfants issus de couples qui, parfois, sont des membres de la communauté de langue officielle en situation minoritaire, mais aussi de couples exogames.

Deuxièmement, dans le contexte de nos négociations, j'ai entamé les premières discussions avec les conseils scolaires. Les conseils scolaires francophones, plus particulièrement, ont demandé qu'il y ait une certaine traçabilité des fonds fédéraux quant aux investissements des provinces dans leur système scolaire dans la langue de la minorité. Nous avons décidé d'accéder aux demandes des conseils scolaires et de les intégrer dans nos négociations avec les provinces afin d'obtenir un meilleur compte rendu, une meilleure traçabilité des fonds, tout en tenant pour acquis que les provinces agissent de bonne foi. Nous négocions sur cette question pour améliorer les communications et pour améliorer les relations entre les provinces, les conseils scolaires et le gouvernement fédéral. C'est un dossier dans lequel nous déployons beaucoup d'efforts en ce moment.

Dans le Plan d'action pour les langues officielles, j'ai annoncé de nouveaux investissements, particulièrement en matière d'infrastructures. Vous avez fait référence à l'Université de l'Ontario français. Je pourrai répondre à toute question liée à ce dossier, mais il y a très certainement des solutions qui peuvent être apportées par le gouvernement fédéral, étant donné ses investissements en matière d'infrastructures.

Une aide financière sera également accordée pour la formation des enseignants, parce que tous les ministres de la francophonie canadienne se sont entendus pour donner la priorité à la question de la pénurie de main-d'œuvre dans l'enseignement. Donc, le gouvernement fédéral veut faire sa part d'efforts. C'est la raison pour laquelle des sommes d'argent seront accordées aux provinces dans ces différentes catégories. Donc, les discussions et les négociations se poursuivent.

La sénatrice Gagné : L'entente n'est pas encore signée avec le CMEC.

Mme Joly : L'entente n'est toujours pas signée, mais les négociations se poursuivent.

Senator Gagné: Slowly.

Ms. Joly: The negotiations are following their course.

Senator Moncion: Thank you for being here, Madam Minister. My question is about the Bilingual Ottawa initiative. One of the concerns we have had since “Black Thursday” is that the Université de l’Ontario français was included in Bill 177, which established, among other things, the bilingual character of the services offered by the City of Ottawa, and created that university. What concerns us is that the Government of Ontario could adopt a new bill to amend that section. I know this is a battle that is being waged by many people.

With regard to the Official Languages Act, would there be some way of adding a clarification mentioning the unique character of the city of Ottawa, given that it is the capital of Canada and must, according to Ms. Cardinal, rise to the level of its ambitions and its specificity? I’d like to hear your viewpoint on that subject.

Ms. Joly: That is a request we often hear in preparing our Action Plan for Official Languages. The former minister responsible for the NCC is very involved in all discussions on the development of our national capital. It was certainly one of my objectives to improve the bilingual character of this city. That is why in the Action Plan for Official Languages, I agreed with the need to invest directly to support the bilingual character of the city of Ottawa. We earmarked \$2.5 million to support that initiative. We will again, and always, continue to exert pressure on the province to maintain the bilingual character of the city. Municipalities receive authority from the provincial jurisdiction. At the federal level, we can intervene by supporting the groups that can defend the bilingual aspect of our national capital.

Senator Moncion: You can’t see a small slot in the Official Languages Act where you could include that component?

Ms. Joly: I’m willing to hold discussions on this, but we also have to recognize the jurisdictions involved. I’m not opposed to the idea of recognizing the need to support Ottawa’s bilingual nature. In fact, this was already included in the action plan I announced last March.

Senator McIntyre: Thank you, Madam Minister, for being here tonight and for answering our questions. My question is about the Federal Court decision in the case related to the Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. The case was about the interpretation of Parts IV and VII of the act regarding a transfer payment agreement between the federal government and the province. Does that court decision worry

La sénatrice Gagné : Lentement.

Mme Joly : Les négociations suivent leur cours.

La sénatrice Moncion : Merci, madame la ministre, d’être venue. Ma question porte sur l’initiative Ottawa, ville bilingue. L’une des préoccupations que nous avons depuis le « jeudi noir », c’est que l’Université de l’Ontario français était prévue dans le projet de loi 177, qui établissait entre autres le caractère bilingue des services offerts par la Ville d’Ottawa et qui donnait vie à cette université. Ce qui nous préoccupe, c’est que le gouvernement de l’Ontario pourrait adopter un nouveau projet de loi afin de modifier cette section. Je sais que c’est un combat qui est mené par plusieurs personnes.

En ce qui concerne la Loi sur les langues officielles, y aurait-il moyen d’ajouter une précision qui permettrait d’indiquer le caractère unique de la ville d’Ottawa, étant donné que c’est la capitale du Canada et qu’elle doit être à la hauteur de ses ambitions et de sa spécificité, selon Mme Cardinal? J’aimerais entendre votre point de vue à ce sujet.

Mme Joly : C’est une demande que nous entendons souvent dans le contexte de la préparation de notre Plan d’action pour les langues officielles. L’ancienne ministre responsable de la CCN est très impliquée dans toutes les discussions sur le développement de notre capitale nationale. C’était certainement l’un de mes objectifs que d’améliorer le caractère bilingue de la ville. C’est pour cette raison que, dans le Plan d’action pour les langues officielles, j’ai convenu de la nécessité d’investir directement en faveur du caractère bilingue de la ville d’Ottawa. Nous avons réservé 2,5 millions de dollars pour soutenir cette initiative. Encore et toujours, nous continuerons de faire pression sur la province pour maintenir le caractère bilingue de la ville. La municipalité relève des compétences provinciales. À l’échelon fédéral, nous pouvons intervenir en apportant un soutien aux groupes qui seront en mesure de défendre l’aspect bilingue de notre capitale nationale.

La sénatrice Moncion : Vous ne voyez pas dans la Loi sur les langues officielles une petite place où vous pourriez enchâsser cette composante?

Mme Joly : Je suis prête à tenir des discussions à ce chapitre, mais il faut aussi reconnaître la question des compétences. Je ne suis pas opposée à l’idée de reconnaître la nécessité de soutenir le caractère bilingue d’Ottawa. D’ailleurs, c’était déjà prévu dans le Plan d’action pour les langues officielles que j’ai annoncé en mars dernier.

Le sénateur McIntyre : Merci, madame la ministre, de votre présence ici ce soir et de bien vouloir répondre à nos questions. Ma question porte sur le jugement de la Cour fédérale dans l’affaire liée à la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. L’affaire portait sur l’interprétation des parties IV et VII de la loi dans le contexte d’une entente de paiements de transfert entre le gouvernement fédéral et le gouvernement

you? Did you intervene with federal institutions since that decision was handed down? I would like you to explain the impact of that decision on the application of Part VII of the act.

Ms. Joly: I respect the decision handed down by the court. I sent a letter to all of the members of the cabinet to remind them of the importance of encouraging a broad interpretation of positive measures under Part VII of the act, and to let them know that there is a guide that can give them a better overview of positive measures, among other things. I acted downstream. I also began discussions with the Commissioner of Official Languages, while respecting his independence, to remind him that our government wants positive measures to be interpreted very broadly. I would be happy to continue that discussion in the context of the modernization of the Official Languages Act.

I also want to remind you that to support the vitality of linguistic communities — while being aware that sometimes, unfortunately, jurisprudence is a good way to get the country's laws respected — I broadened the definition of the Court Challenges Program so that it now includes Part VII. In future, cases of potential non-compliance with positive measures under Part VII could be funded through the Court Challenges Program.

Senator McIntyre: When will the Court Challenges Program be fully implemented, now that the members of the expert panels have been appointed?

Ms. Joly: According to the latest information I obtained from the University of Ottawa, this would be at the beginning of January.

Senator McIntyre: Thank you.

Senator Maltais: Thank you, Madam Minister, for your visit. Before getting to the heart of the matter, I saw that your program had earmarked a few thousand dollars for early childhood. Could you allocate a few credits from that envelope to help government departments revise their websites? They're a real disaster. Kindergarten children write better than that. If the language of Shakespeare were at stake, Parliament would have jumped in long ago. I am asking you to allocate a few dollars to correcting that situation.

Ms. Joly: I have taken note of this.

Senator Maltais: You spoke about "Black Thursday" in Ontario, and about the many declarations that followed that decision. You indicated that you had accompanied Franco-Ontarians and were ready to intervene in favour of the

provincial. Est-ce que ce jugement vous inquiète? Êtes-vous intervenue auprès des institutions fédérales depuis le prononcé de ce jugement? J'aimerais que vous nous expliquiez l'impact de ce jugement sur l'application de la partie VII de la loi.

Mme Joly : Je respecte le jugement qui a été rendu par la cour. J'ai envoyé une lettre à tous les membres du Conseil des ministres pour leur rappeler l'importance de favoriser une interprétation large des mesures positives en vertu de la partie VII de la loi et pour leur indiquer qu'il existe un guide qui peut leur donner un meilleur aperçu des mesures positives, entre autres. Donc, j'ai agi en amont. J'ai également engagé des discussions avec le commissaire aux langues officielles, tout en respectant son indépendance, pour lui rappeler que notre gouvernement tenait à ce que les mesures positives soient interprétées de façon très large. Je serai heureuse de poursuivre cette discussion dans le contexte de la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Je tiens à vous rappeler aussi que, pour soutenir la vitalité des communautés linguistiques — sachant que, parfois, malheureusement, la jurisprudence est une bonne façon de faire respecter les droits linguistiques au pays —, j'ai élargi la définition du Programme de contestation judiciaire pour y inclure la partie VII. Dorénavant, si des causes étaient potentiellement liées à des manquements à l'égard des mesures positives en vertu de la partie VII, elles pourraient être financées au moyen du Programme de contestation judiciaire.

Le sénateur McIntyre : À quel moment le Programme de contestation judiciaire sera-t-il pleinement mis en place, maintenant que les membres des comités d'experts ont été nommés?

Mme Joly : Selon les dernières informations que j'ai obtenues de l'Université Ottawa, ce sera début janvier.

Le sénateur McIntyre : Je vous remercie.

Le sénateur Maltais : Merci, madame la ministre, de votre visite. Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'ai vu que votre programme consacrerait quelques milliers de dollars à la petite enfance. Pourriez-vous dégager quelques-uns des crédits de cette enveloppe pour que les ministères gouvernementaux corrigent leurs sites web? C'est un vrai désastre. Un enfant de la maternelle écrit mieux que ça. Si c'était dans la langue de Shakespeare, il y a longtemps que le Parlement aurait sauté. Je vous demande d'accorder quelques dollars pour corriger cette situation.

Mme Joly : C'est noté.

Le sénateur Maltais : Vous avez parlé du « jeudi noir » en Ontario, et des nombreuses déclarations qui ont suivi cette décision. Vous avez indiqué que vous avez accompagné les Franco-Ontariens et que vous êtes prête à intervenir en faveur de

university, which is part of your role, one which you perform well.

However, we know that education falls under provincial jurisdiction, and that Canadian Heritage may intervene by investing funds, but financing a university — Education transfers are done through global federal transfer payments. The premier of a province decides how to use that funding. I believe that is how that works.

Now, the infrastructure program could be used for this; however, in order to access it, the provinces have to make a specific request. Consequently, where will the funding come from? From Canadian Heritage, or from the infrastructure program? The infrastructure program is already closed, to my knowledge, and so, if I understand correctly, this funding will have to come from Canadian Heritage.

Ms. Joly: Let me enlighten you. If there is one issue where we are certainly in a position to co-operate with the provinces, it is in the funding of school infrastructure. The Official Languages Branch has increased its funding envelopes considerably under the action plan. Whenever a province submits a project to us, whether it concerns early childhood, the primary, secondary or even the university level, that can be funded up to a 50 per cent ceiling by the federal government.

As an example, we provided funding to Bishop's University in Quebec, and to the high schools that had been waiting for years in Whitehorse, in the Yukon. We also provided support to a primary school in Nunavut. Every year, the federal government funds infrastructure, above and beyond the federal-provincial agreements on infrastructure, when the envelopes are closed. It's part of my duties to approve this.

Senator Maltais: If you were to agree to fund 50 per cent of the Université de l'Ontario français, where would the funds come from?

Ms. Joly: From our envelope. As I have said before, I hope the Government of Ontario will submit that funding request to us. We are willing to fund up to 50 per cent of that university.

Senator Maltais: And what if the Province of New Brunswick submitted the same request to you?

Ms. Joly: Projects for New Brunswick are already being studied at this time.

Senator Maltais: And what if the École Rose-des-Vents of Vancouver made the same request?

l'université, ce qui fait partie de votre rôle, que vous assumez bien.

Cependant, on sait que l'éducation est de compétence provinciale et que le ministère du Patrimoine peut intervenir en investissant des sommes d'argent, mais de là à financer une université... Les transferts en matière d'éducation se font par péréquation, par transferts fédéraux globaux. C'est le premier ministre d'une province qui décide comment utiliser ce financement. Je crois que c'est ainsi que cela fonctionne.

Maintenant, le programme en matière d'infrastructures pourrait servir à cela; cependant, pour y avoir accès, les provinces doivent faire une demande spécifique. Par conséquent, d'où proviendra le financement? De Patrimoine canadien ou du programme d'infrastructures? Le programme d'infrastructures est déjà clos, à ce que je sache, donc ce financement devra provenir de Patrimoine canadien, si je comprends bien.

Mme Joly : Je vais vous éclairer sur ce point. Là où on est très certainement en mesure de collaborer avec les provinces, c'est bien en matière de financement des infrastructures scolaires. La Direction des langues officielles a beaucoup augmenté ses enveloppes de financement en vertu du plan d'action. Chaque fois qu'une province nous présente un projet, que cela concerne la petite enfance, le niveau élémentaire, secondaire ou même universitaire, celui-ci peut être financé jusqu'à un plafond de 50 p. 100 par le gouvernement fédéral.

À titre d'exemple, nous avons fourni du financement à l'Université Bishop's, au Québec, et aux écoles secondaires qui patientaient depuis des années à Whitehorse, au Yukon. Nous avons fait en sorte de soutenir une école primaire au Nunavut également. Chaque année, le gouvernement fédéral finance des infrastructures en dehors des ententes fédérales-provinciales sur les infrastructures dont les enveloppes sont fermées. Il fait partie de mes fonctions de les approuver.

Le sénateur Maltais : Si vous acceptiez de financer 50 p. 100 de l'Université de l'Ontario français, d'où proviendrait l'argent?

Mme Joly : De notre enveloppe. Je l'ai déjà dit, j'espère que le gouvernement de l'Ontario va nous adresser cette demande de financement. Nous sommes prêts à financer jusqu'à 50 p. 100 de cette université.

Le sénateur Maltais : Si la province du Nouveau-Brunswick vous faisait la même demande?

Mme Joly : Il y a déjà des projets à l'étude pour le Nouveau-Brunswick en ce moment.

Le sénateur Maltais : Si l'école Rose-des-Vents, de Vancouver, vous faisait la même demande?

Ms. Joly: With regard to the École Rose-des-Vents, my colleague Carla Qualtrough is having discussions with the Canada Lands Company these days. In that sense, this is more about the use of certain federal lands. As I said, when a province submits a provincial infrastructure project to us, we answer “present.”

Senator Maltais: Could it be that you have found a solution to a problem no one has been able to define: “where the environment warrants it”?

Ms. Joly: Could you repeat your question?

Senator Maltais: With regard to services provided to francophones, judges have never expressed an opinion on the famous “where the environment warrants it” criterion. We’re talking about services in French in minority communities. Is your program addressed in part to those people?

Ms. Joly: The definition of “where the environment warrants it” applies generally to various parts of the act. When I talk about infrastructures, this is more closely related to Part VII of the act, which deals with supporting the vitality of minority language communities and so on.

For our part, we made the decision to broaden the definition of “where the environment warrants it”. We decided to broaden the very definition of the regulations in Part IV of the Official Languages Act. In future, if a school offers education in the language of the minority in a given area, the government will be obliged to provide services in the language of the minority also. I know I am conflating two files, but the definition involves several parts of the act.

Senator Maltais: Aside from the Université de l’Ontario français project, how are you going to support the Ontario francophone community?

Ms. Joly: In fact, we increased the budgets of the country’s organizations by 20 per cent, including that of the AFO, the Assemblée de la francophonie de l’Ontario. We provided more funding to that organization to support its mobilization efforts.

Senator Maltais: That can be interpreted as an opening for the other communities.

Ms. Joly: Yes. As I said earlier, the first thing we did was to increase all of the budgets of organizations by 20 per cent. Afterwards, since we still had money on the table, we asked the various organizations how we should distribute it. Should we include new organizations that had never had access to funding, or should we increase the existing envelopes? Those are conversations we had.

Mme Joly : En ce qui concerne l’école Rose-des-Vents, ma collègue Carla Qualtrough est en discussion avec la Société immobilière du Canada ces jours-ci. En ce sens, il s’agit davantage de l’utilisation de terrains fédéraux. Comme je vous le dis, quand une province nous présente un projet d’infrastructure provincial, nous répondons « présents ».

Le sénateur Maltais : Serait-ce que vous avez trouvé la solution à un mal que personne n’était capable de définir : « là où le milieu le justifie »?

Mme Joly : Pouvez-vous répéter votre question?

Le sénateur Maltais : En ce qui a trait aux services aux francophones, les juges ne se sont jamais prononcés sur le fameux critère « là où le milieu le justifie ». On parle des services en français en situation minoritaire. Votre programme va-t-il s’adresser en partie à ces gens?

Mme Joly : La définition de « là où le milieu le justifie » s’applique de façon générale à différentes parties de la loi. Quand je parle d’infrastructures, c’est davantage lié à la partie VII de la loi, qui traite du soutien à la vitalité des communautés linguistiques minoritaires, et ainsi de suite.

De notre côté, nous avons pris la décision d’élargir la définition de « là où le milieu le justifie ». On a décidé d’élargir la définition même du règlement de la partie IV de la Loi sur les langues officielles. Ainsi, dorénavant, si une école offre de l’éducation dans la langue de la minorité dans un milieu, le gouvernement sera obligé d’offrir des services dans la langue de la minorité également. Je sais que j’amalgame deux dossiers, mais la définition vise plusieurs parties de la loi.

Le sénateur Maltais : En dehors du projet de l’Université de l’Ontario français, de quelle manière allez-vous soutenir la communauté ontarienne francophone?

Mme Joly : En fait, on a augmenté de 20 p. 100 tous les budgets des organismes au pays, y compris celui de l’AFO, l’Assemblée de la francophonie de l’Ontario. Nous avons fourni davantage de financement à cette organisation afin de soutenir ses efforts de mobilisation.

Le sénateur Maltais : On peut interpréter cela comme une ouverture pour les autres communautés.

Mme Joly : Oui. Comme je l’ai dit tantôt, la première chose que nous avons faite a été d’augmenter de 20 p. 100 tous les budgets des organisations. Par la suite, comme nous avions encore de l’argent sur la table, nous avons demandé aux différentes organisations de quelle manière nous devions le distribuer. Devions-nous inclure de nouveaux organismes qui n’avaient jamais eu accès à du financement ou bien augmenter les enveloppes existantes? Ce sont des conversations que nous avons eues.

The Chair: I believe we were talking about “where the environment justifies it”?

Senator Maltais: Yes.

Senator Poirier: Does your mandate give you the power to conclude agreements under the official languages program, or is that the prerogative of your Canadian Heritage colleague?

Ms. Joly: It is my responsibility.

Senator Mégie: Thank you, Madam Minister. Following the changes to your mandate, how are the responsibilities divided between Canadian Heritage and Innovation, Science and Economic Development Canada?

Ms. Joly: All matters regarding official languages at Canadian Heritage are my responsibility. So, pursuant to the Statute of Westminster, I am the minister accountable for the decisions taken by the public service and by the department on these matters. Everything that concerns tourism and falls under Innovation, Science and Economic Development Canada, is also my responsibility. Everything that concerns the International Francophonie at Global Affairs falls under my responsibility. To help us coordinate those three portfolios in three different departments, Treasury Board has given us the services of an excellent deputy minister; she does the follow-up and works with the deputy ministers who are responsible for those files.

Senator Mégie: Since you work on the action plan and we work on the modernization, have you thought of taking into account the evolution of the socio-demographic context due to the arrival of new immigrants? If so, what advice would you give the committee concerning its work on modernizing the act?

Ms. Joly: There are various things. When we developed the Action Plan for Official Languages, we received an additional amount of \$100 million a year, or \$500 million over five years. We began to develop those programs thanks to those funds. The department was very busy. Denis and Yvan were very busy, and were very well supported by Guylaine. When I talk about implementing the plan, I’m talking about all of the new programs created to eventually fund the organizations and individuals who will have access to those funds. That is the first thing.

In addition, we had recognized the need to adapt to the socio-demographic context, and since we are aware of the impact of francophone immigration, we created a new francophone immigration strategy in the context of the action plan.

Le président : Je comprends que nous parlions de « là où le milieu le justifie », n’est-ce pas?

Le sénateur Maltais : Oui.

La sénatrice Poirier : Votre mandat vous donne-t-il le pouvoir de conclure des ententes dans le cadre du programme des langues officielles ou cela revient-il à votre collègue de Patrimoine canadien?

Mme Joly : C’est ma responsabilité.

La sénatrice Mégie : Merci, madame la ministre. À la suite de la modification de votre mandat, de quelle manière sont réparties les responsabilités entre Patrimoine canadien et Innovation, Sciences et Développement économique Canada?

Mme Joly : Toutes les questions de langues officielles chez Patrimoine canadien sont sous ma responsabilité. Donc, en vertu du Statut de Westminster, je suis la ministre qui répond aux décisions prises par la fonction publique et par le ministère sur ces questions. Tout ce qui concerne le tourisme et qui revient à Innovation, Sciences et Développement économique Canada est également sous ma responsabilité. Tout ce qui concerne la Francophonie internationale à Affaires mondiales est sous ma responsabilité. Pour nous aider à coordonner ces trois portefeuilles issus de trois ministères différents, le Conseil du Trésor nous a fourni les services d’une excellente sous-ministre; elle fait le suivi et travaille avec les sous-ministres responsables de ces dossiers.

La sénatrice Mégie : Comme vous travaillez sur le plan d’action et que nous travaillons sur la modernisation, avez-vous pensé à tenir compte de l’évolution du contexte sociodémographique avec l’arrivée de nouveaux immigrants? Si oui, quels conseils pourriez-vous donner au comité concernant son travail sur la modernisation de la loi?

Mme Joly : Il y a différentes choses. À partir du moment où on a élaboré le Plan d’action pour les langues officielles, nous avons reçu un montant supplémentaire de 100 millions de dollars par année, soit 500 millions sur cinq ans. Nous avons donc commencé à élaborer des programmes grâce à ces fonds. Le ministère a été très occupé. Denis et Yvan n’ont pas chômé, tout en étant bien soutenus par Guylaine. Quand je parle de mettre en œuvre le plan, je parle de tous les nouveaux programmes créés pour éventuellement financer les organismes et les individus qui vont avoir accès à ces sommes. C’est la première chose.

En outre, on avait reconnu la nécessité de s’adapter au contexte sociodémographique et, sachant qu’il y avait un enjeu lié à l’immigration francophone, on a créé une nouvelle stratégie d’immigration francophone dans le contexte du Plan d’action pour les langues officielles.

Moreover, we know that the impact is of such scope that we have to generally examine the systemic aspect of the weight of our communities, both inside and outside of Quebec. That is why we decided to study the possibility of modernizing the Official Languages Act.

I will have the opportunity of making some announcements over the coming weeks on this matter, but the work you are doing is really going to help us in our own work on modernizing the act. It's important to maintain the demographic weight of our linguistic communities, while being aware that the reality is that our francophonie has different faces and different accents, and we must adjust to that.

Our challenge, as parliamentarians, is not just related to the voices we hear, but also to the voices we don't hear. That is why when we examine the groups we can fund, we try to find existing groups that have never received funding, so that we can gather the perspective of francophones and francophiles as well as that of anglophones from newcomers' communities. It's important, as you said, to have a relevant socio-demographic picture.

Senator Smith: Many witnesses have told us they wanted to launch various initiatives but did not have the funds needed to do so. I understand that. My question is very simple. The amounts of money spent are significant, but I'm trying to understand this: Do you have a tool to measure your investments? What are those tools and those measurements? Give me an example of a measure and of your expectations with regard to that measure. I did take a look at your 2015 mandate letter, and more recently, at the August mandate letter.

[English]

Develop a new multi-year official language plan, that was 2015, which is great, and a follow-up plan in your new letter.

I'm interested in measurements because measurements lead to success and change; money doesn't. Money is a starter. What are you trying to get out of it? What is your measurement system? Give me some examples so we can see what you're investing in — yields and return.

Ms. Joly: When we look at the objectives, I decided to work with my team to clearly set ambitious objectives, as mentioned by Senator Gagné. There are three of them.

Par ailleurs, on sait que l'enjeu est tel qu'il nous faut examiner de façon générale l'aspect systémique du poids de nos communautés, autant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Québec. Voilà pourquoi on a décidé d'étudier la possibilité de moderniser la Loi sur les langues officielles.

J'aurai l'occasion de faire des annonces au cours des prochaines semaines sur cette question, mais ce que vous faites va vraiment nous aider dans notre propre travail sur la modernisation de la loi. Il est important de maintenir le poids démographique de nos communautés linguistiques tout en sachant que, la réalité, c'est que notre francophonie a différents visages et différents accents et que nous devons nous y adapter.

Notre défi, à titre de parlementaires, n'a pas seulement trait aux voix que l'on entend, mais aussi à celles que l'on n'entend pas. C'est pour cette raison que, lorsqu'on se penche sur les groupes que l'on peut financer, on essaie de trouver les groupes existants qui n'ont jamais été financés afin d'être en mesure d'avoir la perspective des francophones et des francophiles, ainsi que celle des anglophones qui peuvent être issus des communautés de nouveaux arrivants. C'est important dans le but d'obtenir, comme vous l'avez dit, un portrait sociodémographique pertinent.

Le sénateur Smith : Beaucoup de témoins nous ont dit vouloir mener différentes initiatives, mais ne pas disposer des fonds nécessaires pour ce faire. Je comprends cela. Ma question est toute simple. Quand je pense aux sommes d'argent dépensées, ça me dit quelque chose, mais j'essaie de comprendre ceci : disposez-vous d'un outil pour mesurer vos investissements? Quels sont ces outils et ces mesures? Donnez-moi un exemple d'une mesure et de vos attentes quant à cette mesure. J'ai eu l'occasion de jeter un œil à votre lettre de mandat de 2015 et, plus récemment, à celle du mois d'août.

[Traduction]

Il vous demandait en 2015 d'élaborer un nouveau plan pluriannuel en matière de langues officielles, ce qui est formidable, et un suivi à cet égard est prévu dans votre lettre de mandat la plus récente.

Je m'intéresse surtout aux données d'évaluation, car ce sont elles, et non pas l'argent, qui pavent la voie à la réussite et au changement. L'argent n'est que le carburant. Où souhaitez-vous qu'il vous mène? Comment allez-vous évaluer les résultats? Donnez-moi quelques exemples de résultats obtenus grâce à vos investissements.

Mme Joly : J'ai décidé de travailler avec mon équipe pour établir des objectifs clairs et ambitieux, comme le soulignait la sénatrice Gagné. Il y en a en fait trois.

The first is to restore and maintain the demographic weight of francophones outside of Quebec at 4 per cent of the population by 2036, which is in itself a very ambitious target.

The second one is to support access to services for English-speaking communities in Quebec, particularly in the regions.

The third one is to establish the bilingualism rate of Canadians at 20 per cent by 2036 by increasing the bilingualism of English speakers outside of Quebec from 6.8 per cent to 9 per cent.

We've restored the long-form census. That will help us to track the data, and we'll be working with Statistics Canada.

We've increased the support to Statistics Canada's linguistic data analysis capacity to do what you're saying — to measure the impacts.

Clearly setting objectives and having the right data is what we're working on.

Now, what I've learned as minister, being three years in this role, is that it's one thing to announce the money; it's another that people feel it on the ground. So when I say we're deploying the plan, that's what we're doing in the sense that since September, all the organizations in Canada that are in the official languages field have 20 per cent more budget. They've received the funding; that's done.

We have announced money for a thousand new schools. Well, schools that are working in minority settings will get funding. It's up to them to work with the organization in charge to get that money. But until the money goes into the field, it can take eight to 10 to 12 months. By March, I think we will see the results because the money will have funnelled to the different levels.

[*Translation*]

Senator Smith: Have you identified the type of feedback you're looking for with respect to results measures? In my opinion, the change in culture is always the most important thing, whether it involves English, French and the other languages that exist. How will you gauge success, other than based on the amount of money invested? Is this one of your objectives for 2036, or do you have shorter-term objectives? You need short-term objectives to meet long-term objectives. Otherwise, it looks like just an expense and not something that will achieve results.

Il s'agit premièrement de rétablir et maintenir le poids démographique des francophones hors Québec à hauteur de 4 p. 100 de la population d'ici 2036, ce qui est en soi un objectif très ambitieux.

Deuxièmement, il faut faciliter l'accès aux services pour les communautés anglophones du Québec, surtout dans les régions.

Troisièmement, nous devons faire passer notre taux national de bilinguisme à 20 p. 100 d'ici 2036 en misant sur l'augmentation du taux de bilinguisme des anglophones à l'extérieur du Québec qui doit grimper de 6,8 p. 100 à 9 p. 100.

Nous avons rétabli le formulaire long de recensement, ce qui nous permettra un meilleur suivi des données, le tout en collaboration avec Statistique Canada.

Nous avons bonifié le financement prévu au titre de la capacité d'analyse des données linguistiques de Statistique Canada pour faire justement ce que vous préconisez, soit mesurer les impacts.

Nous nous employons donc à établir des objectifs clairs et à nous assurer d'avoir les données nécessaires pour faire le suivi qui s'impose.

Mes trois années dans un rôle de ministre m'ont appris que c'est une chose d'annoncer du financement, mais c'en est une autre de s'assurer que les gens vont en ressentir les effets. Nous avons gardé cette considération à l'esprit en mettant en œuvre notre plan d'action. Depuis septembre, toutes les organisations oeuvrant dans le domaine des langues officielles au Canada ont vu ainsi leur budget augmenter de 20 p. 100. C'est du financement sur lequel elles peuvent d'ores et déjà compter.

Nous avons annoncé des fonds pour un millier de nouvelles écoles. Ce sont les communautés en situation minoritaire qui pourront en bénéficier. Il leur revient de travailler avec l'organisation responsable pour obtenir ce financement. Il faut cependant compter de 8 à 12 mois pour que les impacts se fassent sentir sur le terrain. Nous devrions donc voir les premiers résultats d'ici le mois de mars, le temps que l'argent ait filtré jusqu'à la base.

[*Français*]

Le sénateur Smith : Avez-vous établi le type de rétroaction que vous recherchez en ce qui a trait aux mesures menant aux résultats? Selon moi, c'est toujours le changement de culture qui importe; que ce soit avec l'anglais, le français et les autres langues qui existent. Comment allez-vous savoir s'il s'agit d'un succès ou non, autrement qu'en fonction de la somme d'argent investie? S'agit-il d'un de vos objectifs pour l'année 2036 ou avez-vous des objectifs à plus court terme? Il vous faut des objectifs à court terme pour répondre aux objectifs à long terme, sinon la perception est qu'il ne s'agit que d'une dépense et non pas de quelque chose qui apportera des résultats.

Ms. Joly: The next census results will be available in 2021. Based on the results available in 2021, we'll be able to conduct a follow-up. Each time we hold a census, we'll be able to conduct a follow-up. The issue with the census was whether we were asking the right questions. Are we able to obtain the right information? That's why we allocated an additional \$3 million to Statistics Canada, in order to create a unit within the department that will have the specific expertise needed to collect and then analyze the right data.

Senator Miville-Dechêne: I have two quick questions for you. Have you received a formal request from the Ford government to fund the Université de l'Ontario français?

Ms. Joly: No, absolutely not. However, as I said, we're prepared to explore this option.

Senator Miville-Dechêne: I heard Ms. Adam talk about an \$84 million budget for the university. In addition to contributing to infrastructure, is the federal government, by virtue of regulations or its willingness, prepared to fund more than infrastructure?

Ms. Joly: We respect the province's jurisdiction.

Senator Miville-Dechêne: I understand. However, if you were asked to pay half the bill, for example, would you consider doing so?

Ms. Joly: Different Canadian Heritage programs may apply, but in general, we respect the provincial jurisdictions. Support is provided through government transfers for education. It's the whole school system. It's really about infrastructure. The current issue is specifically related to the university's infrastructure. In general, funding is available for teacher training, and this can also help.

We're acting in good faith in this project. Requests for help with projects come from across the country. However, the particular issue with this project is as follows. During the development of the Action Plan for Official Languages, I went to Ontario, and all the groups representing youth talked to me about the project. As a result, we included funding for the project in our action plan. That's why I'm saying that the funding is available.

The Chair: I'll conclude with a question that may be difficult to answer. Based on what I've heard from the witnesses, I'm very concerned about the whole issue of governance and the implementation of the act within the government. We're talking

Mme Joly : Les prochains résultats du recensement pourront être obtenus en 2021. C'est à partir de ces résultats qui seront disponibles en 2021 que l'on pourra faire le suivi, et à chaque recensement, nous serons en mesure de faire le suivi. L'enjeu qui avait trait au recensement était de savoir si nous posons les bonnes questions. Est-on en mesure d'avoir la bonne information? C'est pour cela que nous avons octroyé une somme supplémentaire de 3 millions de dollars à Statistique Canada, soit pour créer une cellule au sein du ministère qui sera dotée d'une expertise pointue afin de recueillir les bonnes données et d'analyser ensuite les bonnes données.

La sénatrice Miville-Dechêne : J'aimerais vous poser deux brèves questions. Avez-vous reçu, oui ou non, une demande formelle du gouvernement Ford de financer l'Université de l'Ontario français?

Mme Joly : Non, absolument pas. Cependant, comme je l'ai dit, nous sommes prêts à étudier cette option.

La sénatrice Miville-Dechêne : J'entendais Mme Adam qui parlait d'un budget de 84 millions de dollars pour l'université. Au-delà d'une participation à l'infrastructure, le gouvernement fédéral, en raison des règlements ou par sa volonté, est-il prêt à financer davantage que l'infrastructure?

Mme Joly : Nous respectons le champ de compétences de la province.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je comprends. Cependant, si une telle demande vous était faite, c'est-à-dire de payer la moitié de la facture, serait-ce quelque chose d'envisageable?

Mme Joly : Différents programmes du ministère du Patrimoine canadien peuvent s'appliquer, mais de façon générale, nous respectons les compétences provinciales. Le soutien se fait par l'entremise des transferts gouvernementaux qui visent l'éducation. C'est tout le système scolaire. C'est vraiment en ce qui a trait à l'infrastructure. L'enjeu actuel a justement trait à l'infrastructure de l'université. De façon générale, des fonds sont disponibles pour la formation des enseignants, et cela aussi peut aider.

Nous sommes de bonne foi dans le cadre de ce projet. Des demandes d'aide pour des projets proviennent de partout au pays. Cependant, l'enjeu particulier en ce qui a trait à ce projet est le suivant : lors de l'élaboration du Plan d'action pour les langues officielles, je suis allée en Ontario, et tous les groupes qui représentent les jeunes m'ont parlé de ce projet. Nous avons donc prévu du financement à cet égard dans notre plan d'action. C'est pour cette raison que je dis que le financement est disponible.

Le président : Je vais conclure avec une question qui n'est peut-être pas simple. Selon ce que j'entends dire des témoins, je suis très préoccupé par toute la question de la gouvernance et de la mise en œuvre de la loi au sein de l'appareil gouvernemental.

about a central agency. Almost every witness has told us that it's all well and good to have an act, but that if there aren't any internal mechanisms to implement the act, then this presents a challenge.

Earlier, you provided the example of a letter that you sent to the cabinet members inviting them to ensure a broader interpretation of Part VII. In the committee, we're thinking about what will happen after the act is implemented. What structural tools and mechanisms are available? I want to hear what you have to say about this matter. Since you've been in your position for three years, what tools are available to reach out to the other departments? For example, if a department creates a new official languages program, can you support the program? If a department isn't doing its job in this area, what are you able to do? If the answer to all these questions was "no," what type of structure could ensure that the act is implemented and upheld by all the departments?

Ms. Joly: My goal isn't to be partisan. I'm giving you my perspective based on what I noticed when I was appointed. I saw how much official languages considerations were set aside for 10 years in the public service, and in general, in what was being proposed to the government. The challenge is to recreate this leadership in the public service, as stated in the Borbey-Mendelsohn report. The Clerk of the Privy Council commissioned the report, and two public servants carried out the study. I invite you to read the report and take it into account, because the report highlights this issue, which has existed for a number of years.

As a minister, I've now been given the responsibility to champion the official languages issue and provide government-wide leadership. I think that we've been able to demonstrate this in a number of cases, such as the National Defence case concerning the Royal Military College Saint-Jean, all the way to the President of the Treasury Board. We've even amended a regulation.

In reality, we must ensure the governance of the act in the public service and not at the political level. This issue must be debated in the context of the modernization of the Official Languages Act. In practice, each time a brief is submitted to cabinet for decision-making purposes, we must ensure that the impact on language minority communities is taken into consideration. This is an obligation for the government, but it could be strengthened. I think that the matter is worth discussing.

The Chair: When we look at the previous action plans and roadmaps, the first action plan included a very clear statement regarding the horizontal coordination of the implementation of the act or the action plan itself. However, the 2018-23 Action Plan for Official Languages contains investments, but nothing to

On parle d'une agence centrale; presque tous les témoins nous ont dit que c'est bien beau d'avoir une loi, mais que s'il n'existe pas de mécanismes internes pour la mettre en œuvre, cela pose un défi.

Vous avez tout à l'heure donné l'exemple d'une lettre que vous avez envoyée aux membres du Conseil des ministres pour les inviter à donner une interprétation plus large de la partie VII. Nous sommes à réfléchir, au sein du comité, à la suite de la mise en œuvre de la loi. De quels outils et mécanismes structurels disposez-vous? J'aimerais vous entendre à ce sujet; comme cela fait trois ans que vous êtes en poste, de quels outils disposez-vous afin d'interpeller les autres ministères? Par exemple, si un ministère crée un nouveau programme qui concerne les langues officielles, pouvez-vous le soutenir? Si un ministère ne fait pas son travail dans ce domaine, quelle est votre capacité d'agir? Et si la réponse à toutes ces questions était « non », qu'est-ce que vous entrevoyez comme type de structure afin que la loi soit mise en œuvre et prise en charge par l'ensemble des ministères?

Mme Joly : Mon but n'est pas d'être partisane. Je vous donne mon point de vue en fonction de ce que j'ai remarqué lorsque j'ai été nommée. J'ai constaté à quel point les réflexes liés aux langues officielles avaient été mis de côté pendant 10 ans au sein de la fonction publique, et de façon générale, dans ce qui était proposé au gouvernement. L'enjeu, c'est de recréer ce leadership au sein de la fonction publique, ce que mentionne d'ailleurs le rapport Borbey-Mendelsohn. Le greffier du Conseil privé avait commandé ce rapport, et deux fonctionnaires ont mené cette étude. Je vous invite d'ailleurs à en tenir compte et à le lire, parce qu'il fait état de cet enjeu qui a existé pendant plusieurs années.

Maintenant, en tant que ministre, on m'a donné la responsabilité de défendre la question des langues officielles et d'assurer un leadership pangouvernemental. Je pense qu'on a été capable de le démontrer dans plusieurs dossiers, comme celui de la Défense nationale en ce qui a trait au Collège militaire royal de Saint-Jean, jusqu'au président du Conseil du Trésor. On a même modifié un règlement.

La réalité, c'est qu'il faut assurer la gouvernance de la loi au sein de la fonction publique et non au niveau politique, et c'est une question à débattre dans le contexte de la modernisation de la Loi sur les langues officielles. Dans les faits, chaque fois qu'un mémoire est présenté au Cabinet pour qu'une décision soit prise, on doit imposer une lecture en fonction de l'impact sur les communautés linguistiques en situation minoritaire. C'est une obligation qui s'impose au gouvernement, mais elle pourrait être renforcée. Je pense que ça vaut la peine d'en discuter.

Le président : Quand on regarde les précédents plans d'action et les feuilles de route, le premier plan d'action indiquait de façon très claire un énoncé sur la question de la coordination horizontale de la mise en œuvre de la loi ou du plan d'action lui-même. Cependant, dans le Plan d'action pour les

show how you'll work to ensure the horizontal coordination of the implementation of the plan.

Ms. Joly: Our mandate letters state this, however, and they state that I'm responsible, with the President of the Treasury Board, for providing this government-wide leadership. That's how we planned it. The mandate letters have been released to the public for the first time. Previously, this wasn't the case. It's a way of sending the message to parliamentarians, Canadians and communities. I think that, in general, this makes it possible to better monitor all government decisions on official languages in order to strengthen the Official Languages Act. I think that it would be worthwhile for you to study the issue. We'll most certainly have this conversation on our side, because the groups have often mentioned it to us.

The Chair: Minister Joly, on behalf of the committee members, I want to thank you for being here this evening.

Ms. Joly: Thank you.

The Chair: We'll continue our study and we'll submit a final report to you, probably in early June. We know that you'll find it useful. Thank you.

(The committee adjourned.)

langues officielles de 2018-2023, il y a des investissements, mais il n'y a rien qui indique comment vous allez travailler à la coordination horizontale de la mise en œuvre du plan.

Mme Joly : C'est indiqué dans nos lettres de mandat, par contre, et il est indiqué que je suis responsable, avec le président du Conseil du Trésor, d'assurer ce leadership dans l'ensemble du gouvernement. C'est comme cela qu'on l'a prévu. C'est la première fois que les lettres de mandat sont rendues publiques. Auparavant, ce n'était pas le cas. C'est une façon de lancer le message aux parlementaires, aux Canadiens et aux communautés. Je pense que cela permet, de façon générale, d'assurer un meilleur suivi de toutes les décisions gouvernementales en matière de langues officielles dans le but de renforcer la Loi sur les langues officielles. Je pense qu'il vaudrait la peine pour vous d'étudier la question. Nous aurons très certainement cette conversation de notre côté, parce que les groupes nous l'ont souvent mentionné.

Le président : Madame la ministre, au nom des membres du comité, je vous remercie beaucoup d'avoir été des nôtres ce soir.

Mme Joly : Merci beaucoup.

Le président : Nous poursuivrons notre étude et nous aurons un rapport final à vous remettre, probablement au début du mois de juin. Nous savons qu'il vous sera utile. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

APPEARING

The Honourable Mélanie Joly, P.C., M.P., Minister of Tourism,
Official Languages and La Francophonie.

WITNESSES

Innovation, Science and Economic Development Canada:

Guylaine F. Roy, Deputy Minister, Tourism, Official Languages
and La Francophonie.

Canadian Heritage:

Denis Racine, Director General, Official Languages Branch;

Yvan Déry, Senior Director, Policy and Research, Official
Languages Branch.

COMPARAÎT

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée, ministre du Tourisme, des
Langues officielles et de la Francophonie.

TÉMOINS

Innovation, Sciences et Développement économique Canada :

Guylaine F. Roy, sous-ministre, Tourisme, Langues officielles et la
Francophonie.

Patrimoine canadien :

Denis Racine, directeur général, Direction générale des langues
officielles;

Yvan Déry, directeur principal, Politiques et recherche, Direction
générale des langues officielles.